

**VOTRE ARGENT,**

**VOTRE POUVOIR D'ACHAT,**

**VOTRE CHOIX !**

Février 2026 – IL – DO IDF



À la DO IDF, les Activités Sociales et Culturelles représentent plusieurs millions d'euros chaque année, issus de la richesse que vous créez.

La question est simple : cet argent doit-il revenir **clairement et massivement** aux salariés, ou se perdre en frais de gestion opaques et dispositifs compliqués que personne n'utilise vraiment ?



## Notre ligne : redistribuer au maximum

L'intégralité possible du budget des Activités Sociales et Culturelles (ASC) doit revenir aux salariés sous forme de prestations concrètes. **Aucune dilution** dans des intermédiaires ou montages coûteux. **Nous gérons tout**, sans délégation de budget qui crée opacité et surcoûts. Résultat : **un taux de redistribution parmi les plus élevés** des Comités Sociaux et Economiques (CSEE) d'Orange.

## Nos principes non négociables

### TRANSPARENCE

Chacun sait où va le budget

### ÉGALITÉ

Mêmes règles pour tous

### LISIBILITÉ

Pas de zones grises

## La preuve par les faits

Les CSEE d'Orange gérés par la CFE-CGC ont démontré qu'une autre gestion est possible :

- ✓ Plus de pouvoir d'achat direct
- ✓ Un compte ASC compréhensible
- ✓ Des prestations ouvertes toute l'année
- ✓ Des frais de gestion limités au strict minimum

Pas de règles incompréhensibles, pas de quotient familial à rallonge, pas de « petits arrangements ». Des règles claires, stables, appliquées à tous de la même façon.

**Ce modèle fonctionne. Il peut être déployé à la DO IDF.**

**Il suffit de le vouloir.**



# Des prestations concrètes, modernes et adaptées à vos besoins

1	COMPTE SALARIÉ : vacances, culture, loisirs, billetterie
2	ENFANCE : vacances, billetterie, rentrée scolaire, Noël, activités
3	ÉVÉNEMENTS DE VIE : naissance, adoption, mariage, PACS, retraite
4	SOCIAL : aides d'urgence, accompagnement handicap, conseils gratuits (patrimoine, juridique, fiscal)
5	RESTAURATION : subvention quotidienne garantie + titres restaurant au maximum autorisé

## Votre compte salarié

- ◆ Vous décidez librement de vos prestations selon vos priorités.
- ◆ Vous êtes acteur de vos choix sans être enfermé dans des dispositifs rigides.

## Restauration : une position juste

**Non, nous ne voulons pas la mort de la restauration collective !**

Nous refusons que les subventions se perdent dans des systèmes opaques et injustes

**Notre objectif :** garantir la pérennité de la restauration collective et la redistribution intégrale des subventions sous forme de titres restaurant.

## Où va vraiment votre budget ASC ?

Aujourd'hui, beaucoup se demandent « où passe mon budget ASC ? »

Frais de gestion élevés, dispositifs peu lisibles, prestations restreintes dans le temps ... La perte de pouvoir d'achat est réelle.

Des choix sont à faire : soit l'on accepte que des sommes importantes partent en frais de fonctionnement, soit l'on choisit une gestion rigoureuse, transparente et orientée vers la redistribution directe.

## Notre engagement

- ◆ Gérer l'ensemble du budget ASC avec un objectif de redistribution maximale.
- ◆ Garantir une transparence totale sur l'utilisation des fonds.
- ◆ Mettre votre pouvoir d'achat et votre famille au cœur du dispositif.
- ◆ Défendre chaque euro qui vous est dû.

**Souhaitez-vous que ce modèle devienne la référence de votre CSEE ?**

**Ensemble, construisons un avenir où vos droits sociaux seront défendus avec rigueur et détermination.**



CHOISISSEZ  
**CEUX QUI  
AGISSENT !**



Frédéric DESPRES – 06 73 69 47 40

Valérie VIART – 06 84 90 90 32

Frédéric VAN DE CATSIJE – 06 43 85 70 81

Abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)

Tous vos contacts : [bit.ly/annuaire CFECGC](http://bit.ly/annuaire CFECGC)

